

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME DU 14 JUIN 2010

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur DENEUX, Monsieur GALLO, Monsieur CAUFFRIEZ, Madame DELCROIX, Madame MAQUINGHEN, Monsieur MENET, Monsieur SALLEZ.
- Collège Usagers : Monsieur LENDORMY.
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur NICOLAS, Monsieur MERLIER, Monsieur SCHWANBERGER
- Membres Invités : Monsieur COUTELLIER, Madame SADAUNE, Monsieur DELACROIX, Madame BERNIER, Madame NOIROUX, Monsieur VERHEYDE
- Ont donné pouvoir : Monsieur TRENTESAUX à Monsieur DENEUX, Madame HEUGUES à Monsieur MENET, Monsieur DESMET à Monsieur GALLO, Monsieur DAVID à Monsieur SCHWANBERGER, Monsieur CUMINAL à Monsieur LAURO, Monsieur GROS à Monsieur NICOLAS, Monsieur TELLE à Monsieur NICOLAS, Monsieur DROMBY à Monsieur MERLIER, Monsieur SALAMON à Monsieur MERLIER, Madame HERBOMMEZ à Monsieur SCHWANGERBER

Le quorum étant atteint, Monsieur MERLIER, ouvre la séance et demande à Monsieur COUTELLIER de rappeler les pouvoirs.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 6 AVRIL 2010 :

Le compte rendu du Conseil du 6 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.

2) CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2010/2011 et REGLEMENT DE SCOLARITE

2a) Madame BERNIER est invitée à présenter le projet de calendrier pédagogique 2010/2011 pour les formations Voie Grande Ecole qui a été distribué en début de séance. Ce calendrier est découpé en 4 périodes et est conforme au calendrier universitaire. La rentrée des élèves de 1^{ère} année est prévue le 6 septembre 2010 et la remise de diplôme aura lieu le 12 février 2011.

Monsieur VERHEYDE est invité à présenter le projet de calendrier pédagogique du département ITII / ISIV distribué également en début de séance. Ce calendrier précise les dates de la rentrée, les dates de soutenances, dates des jurys et est conforme avec le calendrier de l'UVHC.

2b) Madame BERNIER demande aux conseillers de prendre connaissance des modifications apportées au Règlement Intérieur de Scolarité qui portent notamment sur une précision des modalités de calcul de notes d'examens et des conditions de passage dans l'année n+1.

Monsieur VERHEYDE indique que règlement de scolarité du département ITII / ISIV est modifié au niveau de l'article 2 qui précise que sont admis en préparation intégrée les titulaires d'un baccalauréat de série S ou STI avec mention, la notion de mention n'était pas précisée auparavant. D'autre part, pour les auditeurs de formation continue le niveau du TOIEC à atteindre passe de 550 à 600 points.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

3) SORTIE D'INVENTAIRE

Monsieur COUTELLIER présente la liste de biens immobiliers à sortir de l'inventaire. Il s'agit essentiellement de matériel informatique qui est hors service.

Adoptée à l'unanimité.

4) DBM de RATTACHEMENT

Monsieur COUTELLIER présente la DBM de rattachement qui s'équilibre à hauteur de 89500 euros. Les recettes proviennent d'un complément de dotation pour 58500 euros et d'une compensation pour les TP/TD à hauteur de 31000 euros. Ces recettes ont été réparties dans les rubriques de dépenses du personnel à hauteur de 31000 euros et 58500 euros pour des achats d'équipements pédagogiques.

Adoptée à l'unanimité

5) ACTIONS DU BDE

Comme il avait été annoncé au conseil du 16 avril, le président du BDE a été invité à présenter le bilan des actions de l'année 2009 /2010.

A l'appui d'un diaporama, Monsieur LENDORMY présente les différentes actions menées au cours de cette année universitaire ainsi que le bilan financier de l'association BDE.

6) INFORMATIONS

- Monsieur COUTELLIER présente la convention de partenariat qui a été signée avec le commandant de la Base Aérienne 103 de Cambrai. Il s'agit d'un rapprochement qui s'intègre dans le dispositif de reclassement et de reconversion des personnels de la BA.
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur a confirmé, par un arrêté ministériel, les habilitations à délivrer le diplôme d'Ingénieur pendant 6 ans (sauf pour la formation Génie Industriel sous statut étudiant qui bénéficie d'une habilitation de 3 ans) suite à l'audit de la CTI.
- Monsieur COUTELLIER présente le parcours en anglais qui sera mis en place dans le courant de l'année prochaine. La plaquette de présentation sera transmise très prochainement, par courrier, aux membres du Conseil.
- Monsieur COUTELLIER indique que dans le cadre des accords avec les partenaires étrangers, l'Ecole accueillera à la rentrée 7 Brésiliens, 3 Allemands, 5 Chinois, 1 Mexicain, 1 Colombien, 1 Algérien et 2 Marocains.
- JEDD : Monsieur COUTELLIER fait un bilan prometteur de cette 2^{ème} édition. Les nombreux visiteurs extérieurs ont été enchantés de la teneur de cette manifestation.
- SUAPS : Monsieur COUTELLIER informe que chaque année, l'Ecole contribuait au fonctionnement du SUAPS par le paiement de 50 Heures complémentaires équivalent TD. Seule la composante ENSIAME contribue au fonctionnement du SUAPS, Monsieur COUTELLIER propose de transformer ce paiement d'HETD, à la demande du Directeur du SUAPS par l'octroi d'une subvention pour un montant équivalent. (adoptée à l'unanimité)

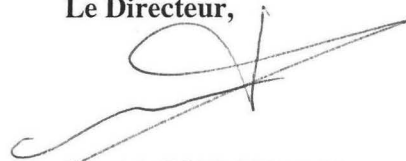
7) QUESTIONS DIVERSES :

Madame DELCROIX interroge Monsieur COUTELLIER sur l'absence de nos élèves à l'examen du C2I (certification informatique) alors qu'il y a une obligation d'obtenir deux niveaux de certification en langues. Monsieur COUTELLIER lui répond

que le niveau de nos futurs ingénieurs est bien au delà de cette certification qui concerne un public étudiant différent de celui de l'Ecole, cependant, la Conférence des Directeurs d'Ecoles Françaises d'Ingénieurs réfléchit à une Certification Informatique d'un niveau plus élevé. D'autre part, les modalités d'organisation proposées par l'UVHC ne favorisent pas le développement du C2i pour les élèves de l'ENSIAME.

La séance est levée à 19h00

Le Directeur,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line that extends to the right and then curves back down and left.

Daniel COUTELLIER